

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 57 (1995)

**Heft:** 1

**Rubrik:** AGRAMA

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Service pour la prévention des accidents en agriculture****SPAA – stand 1.18, halle 1**

# **Aller au-devant de la sécurité**

De nouveaux feux arrières réglables, fixés sur des supports amovibles seront présentés en grande première au stand habituel du SPAA. Prévus pour les tracteurs, ceux-ci ont pour but de signaler les parties saillantes. Le SPAA, fidèle au rendez-vous de l'AGRAMA, dispensera ses précieux conseils à chacun, et, preuve par l'exemple, un vétéran «Bucher 400» sera exposé au stand, équipé des éléments de sécurité les plus modernes.

télescopiques qui assurent une vue vers l'arrière de 100° des deux côtés, malgré la présence de la remorque. Pour les véhicules ou machines à roues jumelées utilisés de nuit et par mauvais temps, les feux de position et feux arrière ne doivent pas être éloignés de plus de 40 cm du bord de ceux-ci. De jour, les panneaux de gabarit rouge/blanc suffisent. Quant aux remorques, de nouvelles prescriptions sont en vigueur pour les limites de poids et les systèmes de freins. Comme on le sait, les «anciennes-nouvelles» directives de l'Office fédéral de la Police s'appliquent à tous les véhicules utilitaires à 4 roues motrices, tractant des remorques et roulant à plus de 30 km/h.

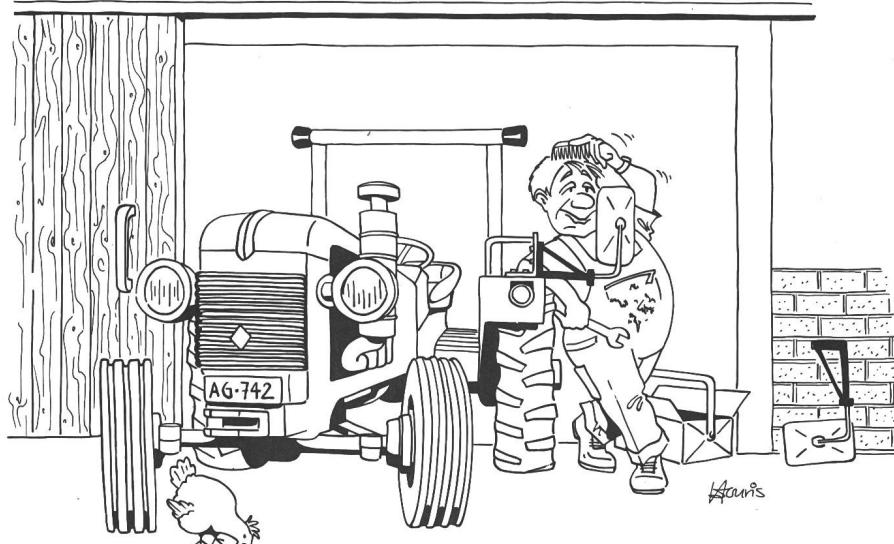
**Les protections corporelles à l'AGRAMA**

**Le nouveau masque de soudage:** Avec obscurcissement automatique, il résiste à la chaleur et aux impacts des projections et son poids ultra léger permet à l'utilisateur de se servir de ses deux mains.

**Lunettes protectrices:** Un grand choix est offert à l'utilisateur.

**Masque protecteur contre les poussières:** Dans le secteur agricole, les défaillances respiratoires engendrées par l'affaiblissement des voies pulmonaires ne cessent de croître. Les maladies respiratoires sont souvent une cause de décès.

Le stand du SPAA offre aussi tous les renseignements nécessaires à la mise en circulation des machines et appareils agricoles. Les mots-clés: déclaration du fabricant, normes CE, etc. A l'AGRAMA, une visite au stand SPAA s'impose (en face du stand ASETA).



Les rétroviseurs télescopiques sont indispensables aux transports routiers et garantissent par-dessus tout confort et sécurité au conducteur. On obtient ces articles au stand AGRAMA ou directement auprès du SPAA, Grange-Verney, 1510 Moudon, tél. 021/905 44 28.

**Connaissez-vous ...**

- les prescriptions sur la circulation routière en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février et le 1<sup>er</sup> avril 1994 relatives aux véhicules agricoles à moteur?
- les conséquences de la responsabilité du fournisseur de machines et d'appareils agricoles?
- la signification du signe CE?
- les directives pour la mise en circulation de machines et d'appareils agricoles?
- le danger des poussières et l'efficacité des masques protecteurs?

- la campagne du SPAA «Notre sécurité, ça compte»?

Un encart spécial qui décrit les nouvelles prescriptions sur la circulation routière en vigueur depuis les 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> avril 1994, destinées aux véhicules à moteur agricoles est inséré au milieu de cette publication. Cette fiche complète en cela la brochure no 2 sur la circulation routière pour véhicules agricoles. A détacher et à classer dans votre classeur «Prévention des accidents».

A signaler: les rétroviseurs à supports

**«Gare aux faux pas»**